

**D^r Peter Anderson,
MD, FRCSC
Président, AUC
president@cua.org**

Department of Urology, Dalhousie University, Halifax, NS

Cite as: *Can Urol Assoc J* 2013;7(11-12):423.
<http://dx.doi.org/10.5489/cuaj.1827>
Published online December 5, 2013.

L'AUC a pour mandat de promouvoir les plus hautes normes dans les soins urologiques pour les Canadiens et de faire avancer l'art et la science de l'urologie.



Références

1. Frechette D, Hollenberg D, Shrichand A, et al. *What's really behind Canada's unemployed specialists? Too many, too few doctors?* 2013; http://www.royalcollege.ca/portal/page/portal/rc/advocacy/policy/hrh/examining_specialist_physician_employment. Accessed November 14, 2013.
2. Welk B, Kodama R, MacNeily A. The newly graduated Canadian urologist: Over-trained and underemployed? *Can Urol Assoc J* 2013;7:E10-E15.

Le nombre d'urologues qui exercent au Canada est-il adéquat ? Combien devons-nous en former ? La réponse dépend de votre point de vue. Si vous appartenez à la génération des baby-boomers et que vous entamez cette période de votre vie où vous risquez davantage de devoir consulter un urologue, cet enjeu devrait vous préoccuper. Si vous êtes un résident en urologie ou un nouveau diplômé, la réponse vous intéresse certainement. Et si vous tentez d'orienter votre carrière en médecine, vous souhaitez probablement que quelqu'un se penche sur ces questions.

Le Collège royal des médecins a récemment publié un rapport d'enquête sur l'emploi des médecins spécialistes¹. Je vous invite à le lire afin de comprendre les questions qui sont en jeu. Le rapport conclut qu'il y a, à tout le moins, perception d'un problème concernant la composition et la répartition des effectifs en formation, l'urologie étant l'une des spécialités touchées. Un certain nombre de catalyseurs contribuent au problème : contraintes économiques, évolution de la technologie et de l'exercice de la médecine, facteurs personnels et contextuels nuisant à l'emploi chez les nouveaux diplômés. Cependant, la principale conclusion qui émane du rapport est sans doute que la question mérite d'être approfondie.

L'AUC ne reste pas les bras croisés à attendre des réponses : nous sommes à pied d'œuvre afin de recueillir des données plus précises sur le nombre d'emplois requis en urologie au Canada et leur répartition géographique. Le comité des affaires socioéconomiques de l'AUC, présidé de main de maître par Sid Radomski, a communiqué les résultats de son enquête sur les effectifs nationaux requis en urologie lors de notre assemblée annuelle de juin, à Niagara Falls. Les résultats de cette enquête sont encourageants dans la mesure où ils indiquent une étroite corrélation entre le nombre de diplômés prévu en urologie et les besoins de la population canadienne. On estime néanmoins que dans certaines régions – dont ma province, la Nouvelle-Écosse –, on forme un trop grand nombre d'urologues, une conclusion fondée sur les besoins locaux qui ne tient pas compte du fait que les urologues sont une ressource nationale. En effet, dès qu'un urologue reçoit son certificat de spécialisation, il peut obtenir l'autorisation d'exercer dans tout le pays. La solution passe donc clairement par l'adoption d'une stratégie nationale. Nous devons convaincre les décideurs régionaux et provinciaux que les solutions « locales » à cet enjeu national sont vouées à l'échec.

Dans le *JAUC*, le D^r Welk et ses collègues² ont brossé un portrait de la situation des urologues canadiens diplômés entre 1998 et 2009. D'après leur enquête, plus de 98 % des 258 diplômés canadiens interrogés occupaient un emploi, ce qui n'a rien d'une épidémie de chômage. En outre, 16 % de ces urologues exerçaient aux États-Unis. Or, la « soupape d'échappement » que représente l'exode des diplômés canadiens vers les États-Unis en cas de surplus d'effectifs n'était pas en cause. Cependant, la situation a peut-être changé depuis 2009. Nous ne devons donc pas sous-estimer la gravité de la situation.

J'ai l'intime conviction que les urologues canadiens sont bien placés pour relever ce défi et ouvrir la voie en déterminant la quantité et la composition adéquates de diplômés dans notre spécialité – ce qui servira ultimement de modèle à d'autres. Nous formons un petit groupe (soit environ 1 % de tous les médecins) très soudé qui fait preuve d'un grand esprit de collégialité. L'AUC a proposé que les besoins du Canada en matière d'urologie soient examinés en regard du nombre d'urologues actuellement formés. En collaboration avec le Collège royal des médecins, nous tenterons de déterminer où se trouvent les emplois actuellement occupés par des urologues canadiens et quels sont les besoins à prévoir dans un avenir immédiat et plus lointain.

J'espère que nous saurons faire partie de la solution en unissant nos efforts d'un océan à l'autre. S'il s'avère qu'un trop grand nombre d'urologues sont issus de nos programmes de formation, nous devons être prêts à agir et à revoir ces effectifs en fonction d'une planification nationale. À l'inverse, si le nombre de diplômés actuel est adéquat ou insuffisant pour les besoins nationaux, nous devons, pour notre bien et celui de nos patients, protéger cette ressource qu'est la prochaine génération d'urologues.